

Conseil Municipal - 5^{ème} Lycée - Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'Administration

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le 5^{ème} Lycée a ouvert ses portes à la rentrée. Il convient donc, comme pour les autres établissements de ce type, de désigner trois représentants titulaires (dont un participera à la commission permanente) et trois représentants suppléants pour siéger au Conseil d'Administration de cet établissement.

Il vous est proposé de désigner :

En qualité de titulaires : M. Jean MILLE, M. Joseph PINARD, Mme Marie-Marguerite DUFAY.

En qualité de suppléants : M. Claude GIRARD, M. Claude MAGNIN, M. Yves-Michel DAHOUI.

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité.